Image not found or type unknown

trajet de mon fils vivant chez sa mère

Par **nicky**, le **01/07/2009** à **22:58**

Bonjour,
Mon fils est majeur depuis peu et suit ses études, sa mère ne veut plus payer la moitié du trajet comme stipulé sur le jugement a t-elle le droit et que puis je faire ?
merci

Par **supermamix**, le **02/07/2009** à **04:33**

Bonjour,

Que votre fils soit majeur ne met pas fin à l'obligation d'entretien, par contre votre fils n'est plus tenu de respecter votre droit de visite et d'hébergement.

Dans la mesure où il souhaite poursuivre ses visites (tant mieux !) la mère devrait continuer à respecter les termes du jugement.

Qu'en pense votre avocat ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés